

DIEUPENTALE



ANNEE 1997

Edition février 1998

SOMMAIRE

<input type="checkbox"/>	Le mot du Maire _____	2
<input type="checkbox"/>	Participation au concours des villages fleuris _____	4
<input type="checkbox"/>	Participation au TELETHON 1997 _____	5
<input type="checkbox"/>	Activités du Conseil municipal _____	6
<input type="checkbox"/>	"Combien ça coûte" _____	7
<input type="checkbox"/>	Activités communales _____	8
	- Bibliothèque municipale _____	8
	- La vie de notre école publique _____	9
	- Bassin d'Ecole Garonne 113 _____	15
	- Garderie municipale "Les Ecureuils" _____	16
	- Comité des fêtes _____	17
	- Association Dieupentalaise Culture & Loisirs _____	18
	- Avenir Sportif Dieupentalais _____	19
	- Gym Fizz _____	20
	- Le Scion Dieupentalais _____	21
	- La Boule Dieupentaise _____	22
	- A.C.C.A. _____	23
	- Les Aînés Dieupentalais _____	25
	- Repas annuel du CCAS _____	26
	- CAMIDOC _____	27
<input type="checkbox"/>	DIEUPENTALE, il y a _____	29
<input type="checkbox"/>	La vie de la Paroisse _____	32
<input type="checkbox"/>	Infos pratiques _____	33
<input type="checkbox"/>	Etat civil _____	36
<input type="checkbox"/>	Départ de notre postière _____	37
<input type="checkbox"/>	Plan du village _____	38



Le mot du Maire

Dieupentalaises, Dieupentalais,

Si nous reprenons le bulletin de l'année dernière, on pourrait remarquer que tout ce que nous avons promis a été réalisé.

1°) Le rond-point des Ecoles, route de Verdun, après avoir été bien critiqué par certains, commence, par ces mêmes personnes, a être accepté. D'autres ajoutent qu'il ralentit trop la circulation ! N'était-ce pas le but recherché ?

Avec l'aménagement de la place de l'Eglise par nos employés municipaux, ce quartier ne devrait pas être le moins fleuri du village.

2°) Le lac de pêche, maintenant terminé, a été mis en eau depuis quelques jours. Le remplissage sera terminé courant juin et les vingt mille poissons déjà apportés ne pourront être pêchés que l'année prochaine.

Le seul regret que nous pourrions avoir est que les communes de Bessens et Monbéqui n'aient pas osé se lancer avec nous dans cette aventure. Les pêcheurs dieupentalais devront payer un peu plus cher que prévu. Ce projet aussi a été sévèrement critiqué ; cependant notre seule ambition était de retenir les 90 pêcheurs dieupentalais chez nous plutôt que de les voir partir ailleurs (vous trouverez le coût effectif du lac dans ce bulletin).

3°) L'achat du terrain TIBAL pour le futur lotissement a été réalisé. D'après les plans et les devis presque terminés par la D.D.E., ce projet devrait voir s'implanter une quinzaine de maisons cette année et l'année 1999. Déjà sept lots sont retenus.

Et pour l'avenir, quels sont nos grands projets ?

Il faut que vous sachiez qu'en deux ans la population a augmenté de près de 15 %. Un village qui grandit donne certaines satisfactions, mais entraîne aussi certaines obligations. La preuve en est que nous devons investir au plus tôt dans une cinquième salle de classe, la cantine s'avère trop petite, d'où la nécessité de faire deux services. Et la pièce servant à la garderie sera-t-elle suffisante ? Je vous invite à consacrer quelques instants à lire en détail le présent bulletin édité par la commission communale où sont relatées les principales informations.

Je tiens aussi à remercier les bénévoles, membres d'associations dieupentalaises ou simples administrés, qui oeuvrent, par leur savoir faire, pour le bien de la commune lors de chaque manifestation. Je n'oublierai pas non plus de saluer la promotion et le départ de notre "postière" Aline ANTOINE, très appréciée de tous durant les vingt années qu'elle a passées à Dieupentale.

Mes collaborateurs et moi-même restons à votre écoute.

Bien qu'il soit un peu tard en mon nom et au nom du Conseil municipal nous vous adressons nos meilleurs voeux de bonheur et de santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Paul MARROU



CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS
1997
CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Année 1997



CONSEIL GENERAL
DE TARN-ET-GARONNE

Villes et Villages Fleuris

Concours Départemental

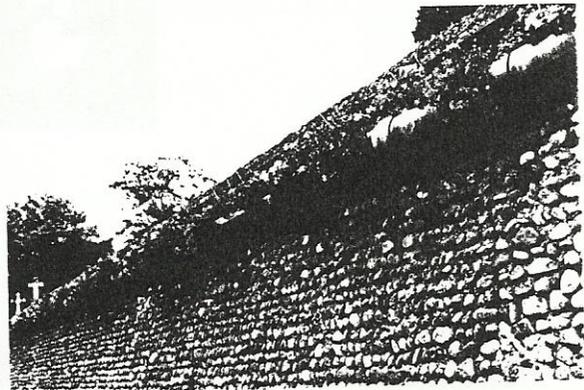
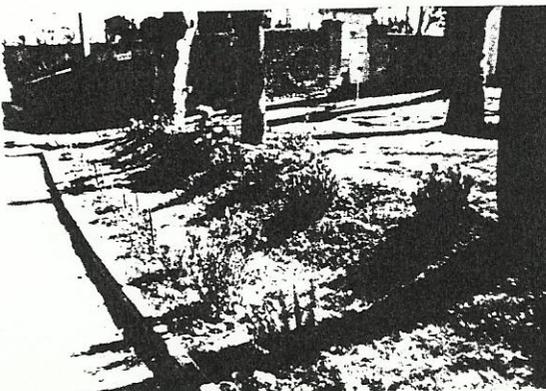
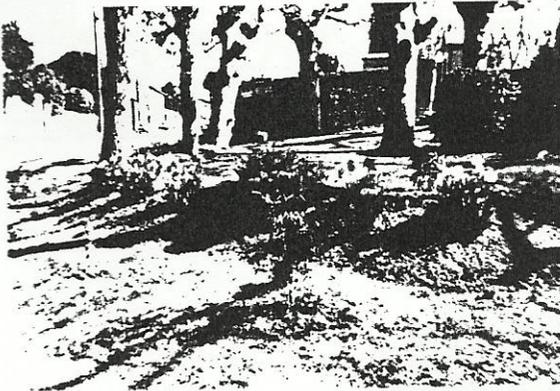


DIPLÔME

décerné à la commune de :
DIEUPENTALE

PRIX D'HONNEUR

Le Président du Conseil Général,



PARTICIPATION
1997
TELETHON

97

HOMMAGE DU TELETHON 1997

à M. COMMUNE DE DIEUPENTALE

pour son engagement dans le succès de l'opération.
Avec la gratitude des malades, des familles et des
chercheurs français qui se battent pour construire des

"Progrès pour la vie"



E. Barataud
Président



ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le 7/2, le 7/3, le 4/4; le 2/5, le 7/6, le 11/6, le 5/9, le 3/10, le 7/11, le 19/12, soit dix fois dans l'année.

Le bulletin trimestriel rend compte fidèlement des compte-rendus de ces réunions, mais il ne paraît pas inutile de faire, en fin d'année, l'énumération des sujets principaux traités au cours de l'année 1997, en dehors du vote des budgets primitifs, supplémentaires et des comptes administratif et de gestion :

- * achat de terrain pour un nouveau lotissement,
- * création d'un rond-point au carrefour des écoles,
- * contrat de terroir avec le canton de Villebrumier et Grisolles,
- * création d'un lac de pêche à Monlebrel,
- * extension de l'éclairage public,
- * mise en place de la numérotation des maisons dans la zone du plateau,
- * convention de location de la salle des fêtes,
- * achat de la maison Castella-Gabarda à la Mothe,
- * reprise de la garderie par la municipalité
- * participation au Téléthon
- * étude d'extension de l'école pour création d'une nouvelle classe,
- * organisation du goûter de Noël pour les enfants des écoles.



Combien ça coûte ?

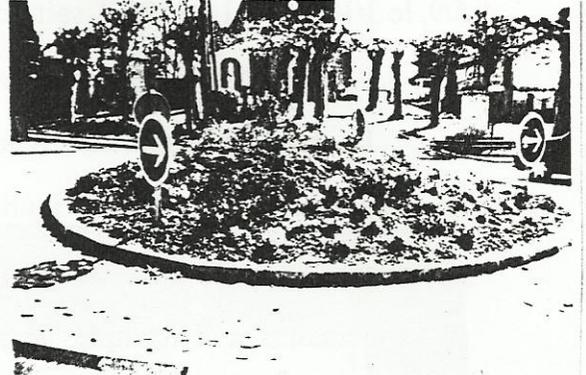


Cantine scolaire

Prix de revient d'un repas	22.80 F
Prix de vente aux familles	16.00 F
A la charge de la commune	6.80 F

Rond point des écoles

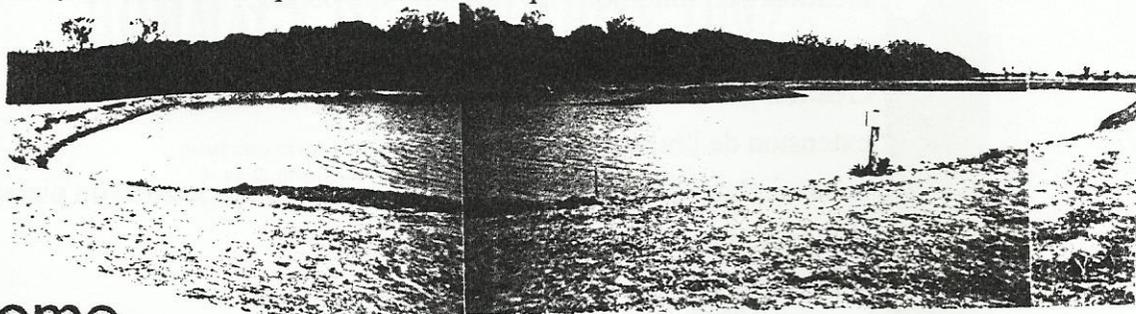
Coût à la charge de la commune 177 861.83 F



Lac de loisirs & pêche

Coût à la charge de la commune : 233 933.81 F

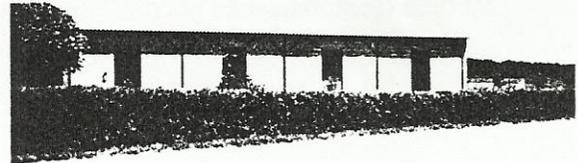
Montant du loyer annuel versé par le Scion dieupentalais	5000 F
Montant du loyer annuel versé par la Fédération départementale	2000 F



Boulodrome

Coût à la charge de la commune : 111 831.21 F

Montant du loyer annuel versé par la Boule dieupentalaise 5000 F



Fleurissement du village

Coût à la charge de la commune : 3368.48 F

(Cela comprend : achat de plants, jardinières, engrais, eau d'arrosage, abonnement revue spécialisée).

NOTA : La création d'une serre a permis de réaliser plusieurs centaines de plants et boutures et la conservation des géraniums achetés en 1997.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Amis Lecteurs,

La Bibliothèque municipale vous présente, avec un peu de retard, ses meilleurs voeux pour l'année 1998.

Depuis l'été, des innovations ont vu le jour :

- création d'un fonds d'ouvrage de science-fiction,
- agrandissement du fonds propre des romans policiers et des livres de poche.

Afin de vous aider dans vos choix de lecture ou de vous faire découvrir des perles de la littérature moderne, nous vous proposons un thème par mois (thèmes déjà abordés : Evasion-voyage, feuillets TV et cinéma, destins de femmes exceptionnelles).

Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions en ce qui concerne l'acquisition de nouveaux ouvrages ou d'emprunts auprès de la médiathèque. Nous ferons notre possible pour satisfaire vos envies de lecture.

Nous vous rappelons que :

* deux magazines mensuels sont également "empruntables", il s'agit de 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS et GEO,

* tables et usuels sont disponibles pour les recherches scolaires de vos têtes blondes,

* l'inscription et le prêt sont totalement gratuits

* vous pouvez nous joindre aux horaires d'ouverture en composant le 05.63.64.19.62

Horaires d'ouverture au public

Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00

Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

DERNIERE MINUTE !

Un nouveau stock d'ouvrages vient d'arriver : documentaires sportifs, BD, romans policiers, ...



LA VIE DE NOTRE ECOLE PUBLIQUE

Le mot de la Directrice

1) Téléthon ne rime pas avec solidarité, et pourtant ...

Tous les élèves de l'école ont répondu spontanément "présents" à l'appel lancé par Mme TOURRET. Que faire ? Réflexions, débats animés, enquêtes ont abouti à une organisation coopérative au sein de l'école. Du petit de deux ans au plus âgé de onze ans, tous ont été émus.

* Maternelle : des petits sablés fabriqués par de petites mains et vente aux parents à la sortie des classes.

* Cours préparatoire : durant trois jeudis, confections de gâteaux "faits-école" et vente pendant la récréation aux autres camarades... qui se sont régalez.

* Cours élémentaires : vente de cartes de voeux aux parents, aux amis, aux voisins en leur expliquant le pourquoi de cette vente.

* Cours moyens : enquête, recherche, affiche de sensibilisation sur la myopathie, le Téléthon...

A cette occasion, nous avons pu mesurer l'intérêt porté par les parents à la démarche des enfants. Un grand merci.

*Résultat : 1555 F remis à Mme TOURRET au cours du loto de l'école.
Encourageant, non ?*



2) Concours des Ecoles fleuries

L'école de Dieupentale a été primée au concours "ÉCOLES FLEURIES" organisé par l'Office Central de la Coopération à l'École. Toute l'année dernière, petits et grands ont oeuvré à l'embellissement de l'école, de la cour, des classes et tout ceci dans un souci permanent de respecter les programmes officiels (pour les enseignants).

*Résultats : 1er prix départemental et prix des petits jardiniers sur le plan national.
Remise des prix à la Sorbonne (Paris) en janvier.*

Pour une première... D'ailleurs, à cette occasion, employés municipaux, parents, grands-parents ont coopéré ! Un grand bravo à tous.

Ce projet est repris pour l'année 97/98, alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite au printemps.

L'École est un lieu de rencontres, d'échanges.

Brigitte ROUMASEILLE

Le mot des enfants de maternelle

Pour le goûter de Noël, nous sommes allés dans la salle des Fêtes.

Une maman a raconté l'histoire de Monsieur le Maire qui est allé chercher le Père Noël. Nous avons chanté "Petit Papa Noël" et il est arrivé !

Il nous a donné des chocolats et nous lui avons fait un gros bisou sur sa barbe pour le remercier.

Ensuite, nous avons goûté, les mamans et les papas nous avaient préparé de très bons gâteaux, des gaufres et des crêpes délicieuses.

Nous avons dansé la "Macarena". Enfin, nous sommes rentrés à l'Ecole.

Ce goûter nous a beaucoup plu.

Monsieur le Maire, pourrions-nous recommencer pour Noël prochain ?

Les enfants de maternelle

CINDY
EVANGELYNE
FILINE
PRISCILLA
LONATHAN
THIBAUT
ELOISE
matricule - bony
AL ETIS
Laurine
MICH A E L
MARINE
DI MITRI
KrisTofERU
ethan

Le mot de la Classe de GS/CP

Au printemps dernier, nous avons planté derrière notre école, une dizaine de pommes de terre germées. Nous les avons arrosées et traitées contre les maladies et les insectes. Et, au début du mois de novembre, avec l'aide des employés municipaux que nous remercions, nous avons récolté plus de 8 kg de grosses pommes de terre.

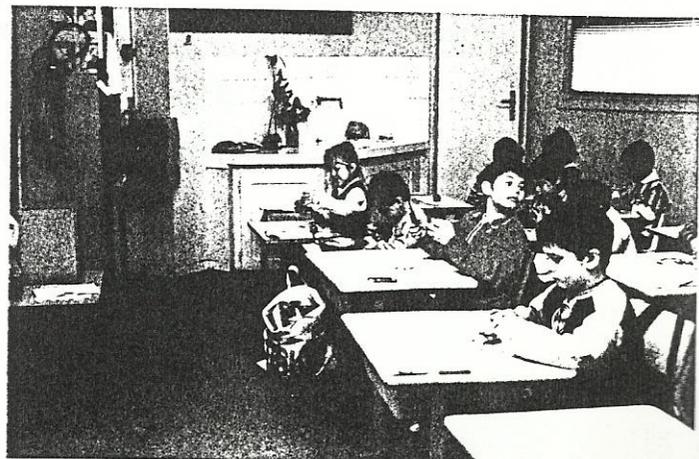
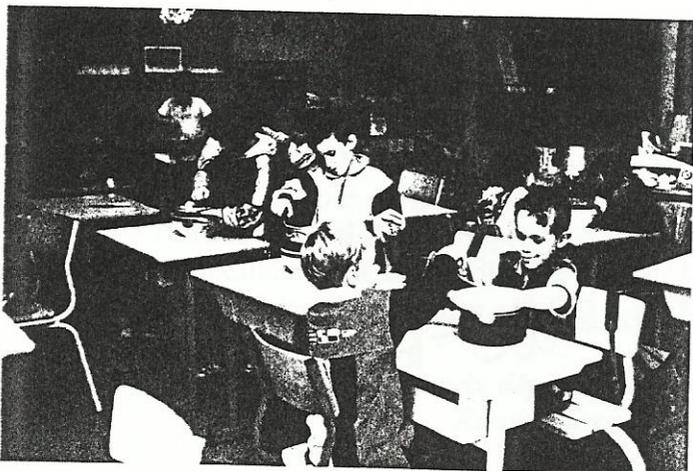
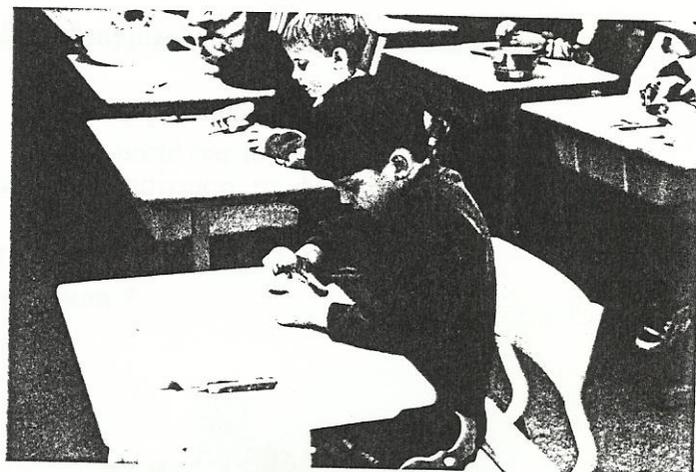
Nous les avons pelées, coupées, lavées, cuites à l'eau salée, égouttées, écrasées au moulin à légumes et mélangées à du lait et du beurre pour faire une bonne purée.

Nous nous sommes bien régalés !!

Bonne année à tous.



Les Elèves de GS/CP.



des élèves du CE1 CE2

Dieupentale le 15/12/97

de
M^{me} Roumaseille

à

Monsieur Barron Paul
Maire de Dieupentale

Cher Monsieur le Maire,

Nous vous remercions pour nous avoir offert le grand
sapin de Noël, et pour avoir financé un goûter pour fête
Noël. Nous sommes touchés par votre gentillesse.

Nous aimons beaucoup les fêtes, celles de Noël surtout!

Nous vous souhaitons une bonne année 1998!

Merci!

les élèves du CE1.CE2



Guillaume Claire

Thomas

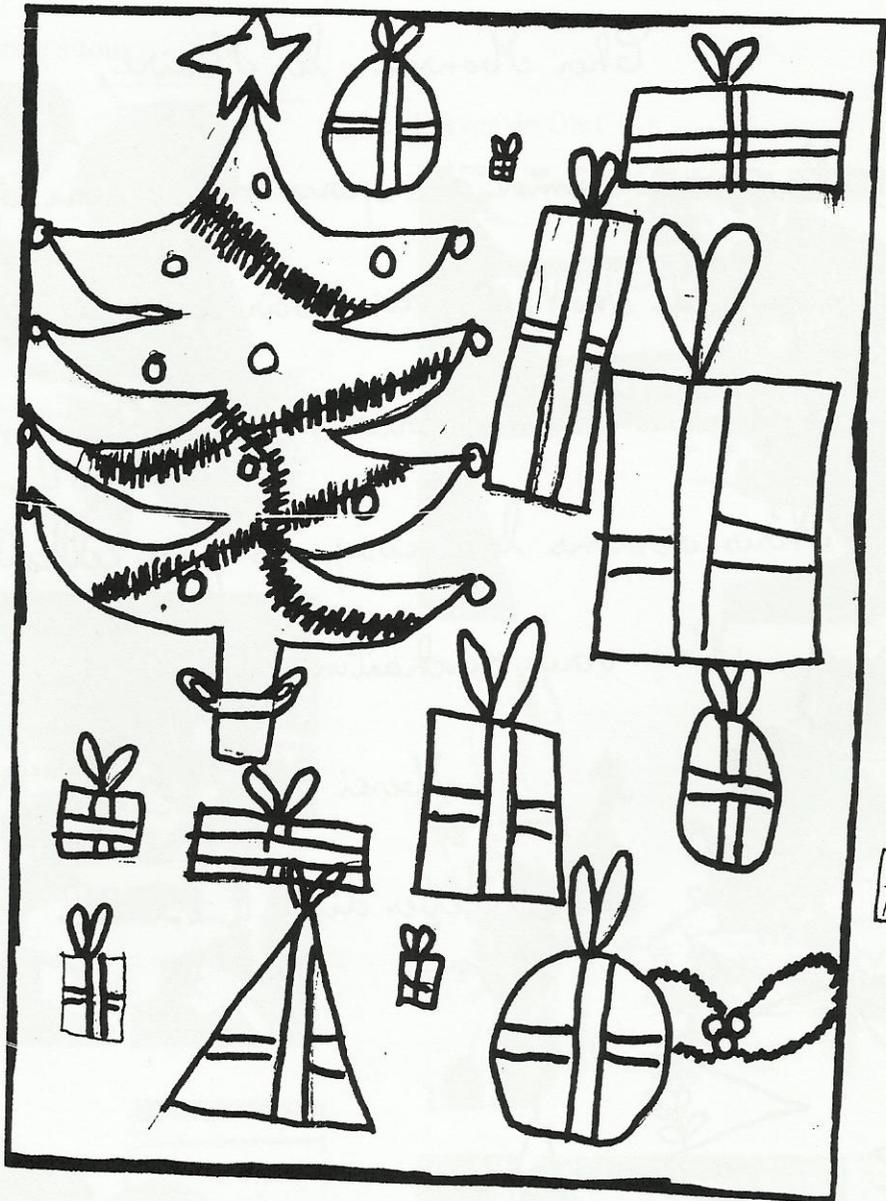
Fristan

Betty

Cyrille

Lionel

Suzélie



Marie G.

H.B.

Rémi

Thomas B

A.G.T

Claire Tomé

Paris

Jérémy

Adrien

Elsa

Boumou

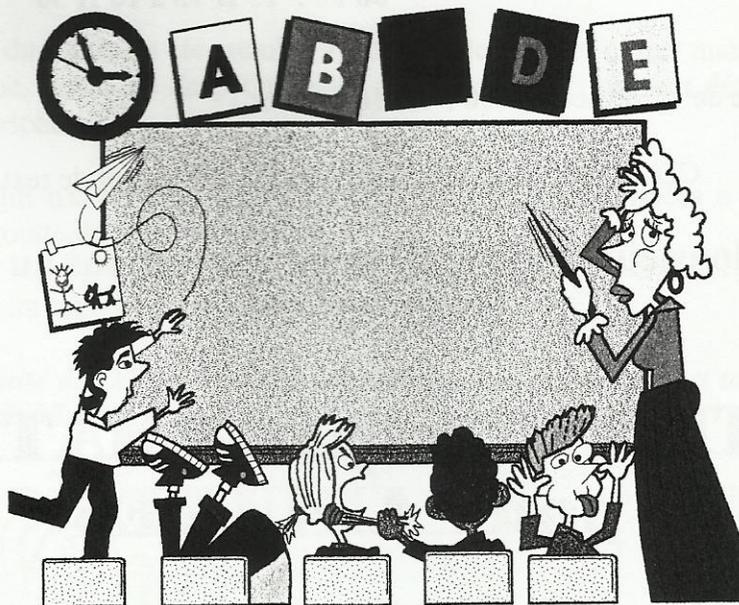
Le mot des enseignants

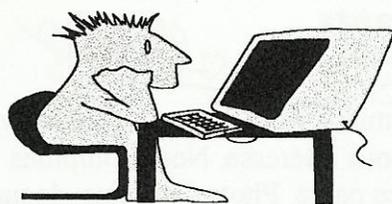
Cette année, l'équipe d'enseignants a pour projet de mieux faire connaître aux élèves leur milieu de vie. Le passé récent ou lointain de Dieupentale, nous intéresse. Nous comptons beaucoup sur la mémoire des "anciens" pour plonger dans ce passé. Photos, articles, documents seraient des plus appréciés.

Nous savons pouvoir compter sur vous. D'avance merci.

L'Equipe d'enseignants

Maternelle)Mme FIORIO Sonia (Mme LIBERCÉ Marie-Pierre
Grande section)
CP	(Mme FORGAC Sylvie
CM1/CM2) Mr CURDI Jean-Paul
CE1/CE2	(Mme ROUMASEILLE Brigitte





BASSIN D'ÉCOLES **GARONNE 113**

Ecoles publiques de **BESSENS - DIEUPENTALE - FINHAN - MONBEQUI**

Madame, Monsieur,

Le bassin d'écoles Garonne 113 propose, à nouveau cette année scolaire, les activités:

CLUB INFORMATIQUE MULTIMEDIA

pour enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans)

et **INITIATION INFORMATIQUE** pour adultes.

CLUB INFORMATIQUE **GARONNE 113**

LE SAMEDI APRES MIDI de : 14 H à 15 H 15

ou de : 15 H 15 à 16 H 30

Série de 10 séances (100 F les 10 séances).



CD-ROMS éducatifs ou découverte, traitement de textes...

Contact : Monsieur FESSARD pour inscriptions au 05 63 65 55 15
de préférence après 20 H.

INITIATION INFORMATIQUE **pour ADULTES**

Série de 5 fois 2 heures

Traitement de textes WORKS 4, tableur, Windows 95 etc.....

TARIFS:

60 F l'heure pour les membres de l'Association Garonne 113 ou Garonne Pibouls

65 F l'heure pour les habitants des 4 communes

70 F l'heure pour les habitants hors Bassin d'écoles Garonne 113

Contact : Monsieur FESSARD pour inscriptions au 05 63 65 55 15
de préférence après 20 H

COMITE DES FETES



Président d'honneur
Présidente
Trésorière
Secrétaire
Secrétaire-adjoint
Membres

Paul MARROU
Corinne ESPAGNOLLE
Catherine MALBREIL
Michel JONGY
Jean-Luc DIMARCH
Lydia DANJOUX
Fabrice GALLINA
Yannick SANCE

La fête du 27 au 30 juin 1997 a été particulièrement arrosée. Que d'eau ! Que d'eau !

Tous les ans un orage vient nous saluer, mais jamais les quatre jours de fête n'ont été autant humides et frais.

Les bals du vendredi, samedi et dimanche ont dû se dérouler dans la salle des fêtes.

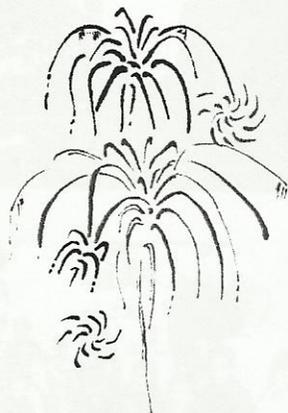
Seule l'éclaircie du lundi nous a permis de danser dehors sur la place.

La course cycliste du samedi a été annulée à cause du temps, les autres manifestations, concours amical de pétanque, concours de pêche, jeux pour les enfants se sont déroulés avec quelques perturbations atmosphériques.

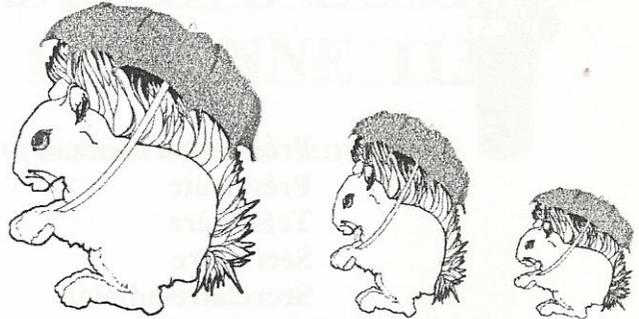
Le feu d'artifice qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années a été apprécié et s'est déroulé sans une goutte de pluie ou presque.

Cette expérience sera renouvelée pour la fête de 1998.

Le bureau du Comité des Fêtes souhaite à toutes les Dieupentalaises et tous les Dieupentalais une bonne année 1998.



Garderie municipale "LES ECUREUILS"



Notre garderie actuellement municipale se porte bien.

Une soixantaine d'enfants y sont inscrits, ils ont eu la joie de recevoir le Père Noël lors d'une après-midi récréative qui leur a été offerte le 17 décembre et qui s'est terminée autour d'un excellent goûter.

Nous remercions le Père Noël et toutes les mamans qui par leur aimable contribution ont permis la réussite de cette fête.

Si vous avez besoin de nos services, même si ce n'est que pour une heure ou deux, pour aller faire des courses ou pour une visite chez le dentiste par exemple, Aline et Luce vous recevront toujours avec plaisir.

Pour tout renseignement, appeler aux :
05.63.02.83.18
05.63.02.50.00
05.63.64.41.06



ASSOCIATION DIEUPENTALAISE CULTURE ET LOISIRS

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'Honneur : M. Paul MARROU
Président : M. Michel MONTELS
Trésorière : Mme Simone SIMONATO
Secrétaire : Mme Evelyne GALLINA

Si vous aimez chanter, venez rejoindre :

notre nouvelle Association Dieupentalaise Culture et Loisirs

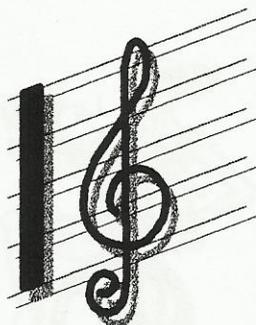
Sous la baguette de notre dévoué professeur : Véronique TOUGES,

Au programme : Variétés (Fugain - Aznavour - Brel - ...)

HORAIRE des répétitions :

Tous les vendredis soirs (petite salle communale) à 20 h 30, le meilleur accueil vous sera réservé.

Venez nombreux.



AVENIR SPORTIF DIEUPENTALAIS

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'Honneur	Paul MARROU
Président	Laurent MARROU
Vice Président	Pascal GALLARDO
Trésorier	Jean-Jacques BEROU
Secrétaire	Evelyne SCHMITT
Secrétaire-adjoint	Michel JONGY
Entraîneur	Michel LEPKOMVICZ

La saison 1996/97 s'est terminée pour notre équipe à la 3ème place du Championnat ce qui a été quand même positif car nous venions de monter, malgré l'objectif qui était de monter à nouveau.

La saison 1997/98 a débuté dans la douleur car notre ami Eric SENAC nous quittait brutalement le 8 juillet 1997 d'un accident de la route.

Nous nous étions fixé cette année de monter en promotion de première série ; à deux journées de la fin l'on sait très bien que l'objectif ne sera pas atteint car nous avons eu tous les problèmes possibles pour nous en empêcher (équipes adverses trop fortes, manque d'effectif, etc...).

Je profiterai du bulletin municipal pour remercier une nouvelle fois les habitants de Dieupentale pour leur générosité lors de notre passage pour la vente des calendriers.

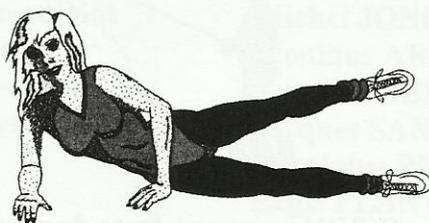
Dans les remerciements, je tiens également à remercier notre ami René GERION qui pour des ennuis de santé a arrêté de s'occuper du terrain. Merci à toi René et bonne santé.

Le 19 avril 1998, nous organiserons un thé dansant à 15 h 00 à la salle des fêtes avec l'orchestre "Les Amis du Musette".

Le Président
Laurent MARROU



GYM FIZZ



L'Association GYM FIZZ entame sa deuxième année.

De nombreuses participantes, parfois plus de trente, viennent se "déroutiller" et se "détendre" tous les mercredis de 20 h à 21 h.

EVELYNE, notre prof. de gym, n'oublie pas de faire travailler nos abdominaux et nos fessiers.

Depuis le début de l'année 1998, des mouvements sur le "step" (marche) nous font éliminer les excès des fêtes et les petits chocolats.

Mais nous savons aussi nous détendre et nous ferons une sortie à la patinoire, des marches ou courses pour les plus courageuses dès que le temps le permettra et un repas pour clôturer l'année.

HORAIRE DE GYM :

Mardi de 19 h à 20 h

Mardi de 20 h à 21 h

Mercredi de 20 h à 21 h

Jeudi de 20 h à 21 h

Salle de Bouillac

Salle de Comberouger

Salle des Fêtes de Dieupentale

Salle des Fêtes de Bessens

GYM FIZZ vous souhaite une bonne année, sportez-vous bien.

Le Bureau



LE SCION DIEUPENTALAIS



L'année 1997 aura été favorable au SCION puisque à force de persévérance et avec l'appui financier de la Mairie, de la Fédération de Pêche et l'engagement de la Société nous sommes arrivés à creuser notre lac de pêche.

Celui-ci est en cours d'aménagements et courant février un premier alevinage doit avoir lieu ; ce poisson sera fourni par la pisciculture de Montech, la surveillance du plan d'eau sera assurée par les garde-pêches fédéraux.

La pêche dans le lac sera autorisée aux titulaires de la carte à la fin du printemps 1999.

La Société vous rappelle que la baignade est interdite ainsi que la pratique de toutes activités nautiques (canoé, planche à voile,...) ainsi que la circulation de tout véhicule sur les digues.

Notre Société est en augmentation sensible puisque toutes cartes confondues, nous arrivons à 135 pêcheurs.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 novembre, voici la composition du bureau.

Bienvenue aux deux nouveaux membres : M. TAVELLA et M. ROMERO.

Paul MARROU	Président d'Honneur
Alain LASALLE	Président
Marcel FINANCE	Vice-Président
Patrick LEFEVRE	Trésorier
Jean-Claude BENABEN	Trésorier adjoint
Jérôme LAFONT	Secrétaire
André DUCASSE	Secrétaire adjoint
Léon TREFEL)
René SOULIE	(Alevinage
Bruno MONTANARO)
Serge BOULET	(Membres
Jean-Paul TESTOU)
Ahmed BENALLOUCHE	(
Thierry TAVELLA)
Robert ROMERO)

Nous vous donnons rendez-vous pour notre journée pêche fin mars.

Le Bureau.

BOULE DIEUPENTALAISE

Présidente
Vice-Président
Secrétaire
Secrétaire-adjoint
Trésorière
Trésorier-adjoint
Membres :

Marie-Christine HADOUX
Jean RODRIGUES
Nicole AUDIBERT
Michel JONGY
Monique ARNOLDO
Guy AUDIBERT
Jacques SANCE
Géraldine PLANTADE
Régis PLANTADE
Robert PEPIN
Thierry OULIE

Avant toutes choses, nous voudrions saluer la mémoire des nombreux amis disparus cette année :

- . CASTET Henri
- . MERCIER Jean
- . CAILLIVE Charles
- . SENAC Eric

ADIEU MESSIEURS ET MERCI POUR VOTRE BONNE HUMEUR.

Bien qu'en demi-teinte au niveau des résultats sportifs, l'année 1997 nous a valu, à nous petit Club du Tarn & Garonne, un titre de Champion du Département et une qualification pour le Championnat de France grâce à la doublette féminine composée de :



Mesdames CHABBERT Elizabeth et GABORIAU Ghislaine

Nous remercions et félicitons chaleureusement nos Championnes et regrettons leur départ du Club.

Comme vous l'avez lu en ce début de commentaire, un changement est intervenu au sein de notre bureau. En effet, Philippe MERCIER, Président depuis quelques années, n'a pas voulu se représenter. Nous le remercions pour le travail qu'il a fourni durant son mandat et regrettons sa décision qui fut irrémédiable.

Nous allons, durant cette nouvelle année, continuer l'aménagement du boulo-drome notamment au niveau de la buvette et des abords extérieurs afin de créer un paysage plus agréable et fonctionnel.

Nous invitons toutes les personnes qui prennent quelque plaisir à jouer de temps à autre à la pétanque à venir nous rejoindre. Pour tout renseignement, il suffit de s'adresser à un membre du bureau.

Croyez que notre motivation est grande pour animer au mieux notre Association. Néanmoins, il faut que chacun y mette du sien et se sente concerné pour l'ensemble des manifestations que nous organiserons.

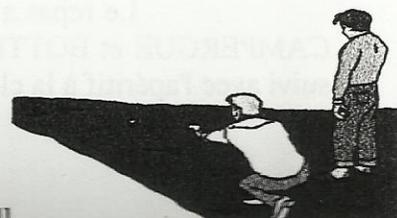
La patience et la bonne volonté s'usent et plus les volontaires sont nombreux, plus les tâches paraissent aisées et agréables à organiser.

Nous remercions toutes les personnes licenciées ou non qui nous ont aidé dans nos travaux.

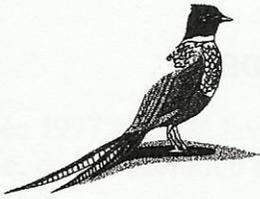
Nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année 1998.

La Présidente

Le Bureau



A.C.C.A. DIEUPENTALE



Composition du bureau pour la saison 97/98

PRESIDENT :	Gaby SENAC
VICE PRESIDENT :	Michel JONGY
SECRETAIRE :	Michel CENTOMO
SECRETAIRE ADJOINT :	Guy ALAZARD
TRESORIER :	Jean-Jacques CAMPERGUE
TRESORIER ADJOINT :	Marcel BOLETTA

Membres :	Raymond AUDIBERT
	Georges DEGANS
	Jean-Luc DIMARCH
	André TURLAN
	Michel VALADIE

VIE DE L'ASSOCIATION

Comme chaque année, le ball-trap s'est tenu le jeudi 1er, le samedi 3 et le dimanche 4 mai. Nous tenons à remercier l'équipe de bénévoles qui dirige ces trois journées de festivités. Nous déplorons l'absence de nombreux chasseurs dieupentalais.

JOURNEE DE CHASSE DU 23 NOVEMBRE

Une trentaine de personnes ont participé à cette belle journée, soixante faisans et dix perdreaux ont été lâchés sur le plateau.

Le repas a été servi dans la petite salle municipale, rue de la maire, par Mesdames CAMPERGUE et BOTTEGA. Un grand merci à ces dames. Dans la soirée, le partage du gibier a suivi avec l'apéritif à la clé.

CONCERNANT LE GIBIER

Le parc à lièvres donne toujours de bons résultats, dix lièvres ont été repris et lâchés sur notre territoire, 120 perdreaux ont été mis en caisses (six endroits différents), achat de 110 faisans et de 40 cailles lâchés en six journées. Deux fois six lièvres de tir ont été achetés et lâchés pendant la période de chasse, trois bracelets ont été obtenus par l'ACCA pour les battues aux chevreuils.



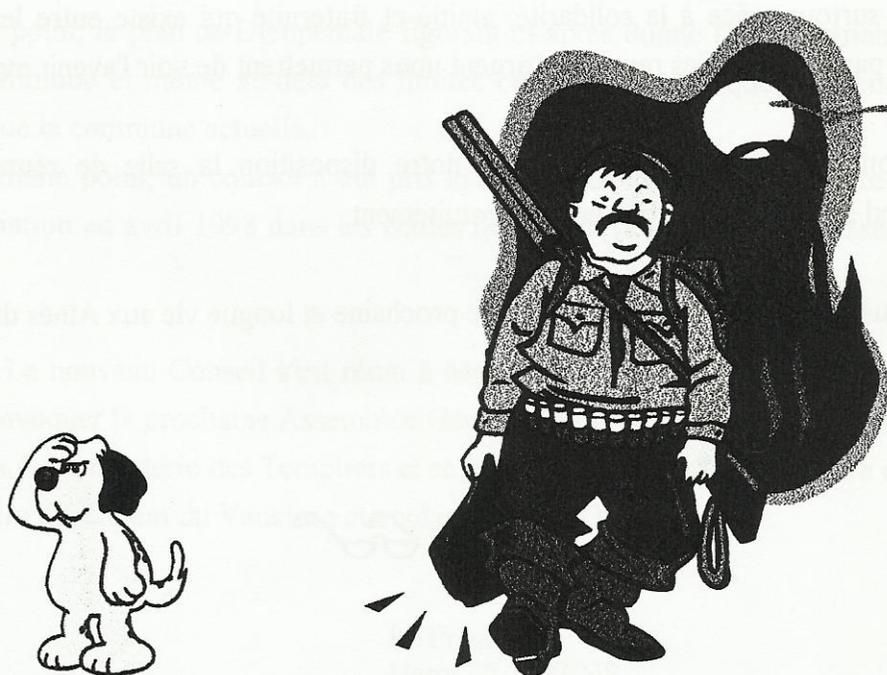
CONCLUSION

Messieurs les chasseurs, prenez conscience que du gibier dit "sauvage", il n'en reste presque plus et celui que vous pouvez encore voir et tirer est sorti des volières pour les journées de chasse.

Respectez le nombre de pièces à tuer.

Faites-vous plaisir et faites plaisir à votre fidèle compagnon, le chien, en lui laissant la possibilité de lever et même de relever ces gallinacées avant de tirer.

Le Bureau



LES AINÉS DIEUPENTALAIS

En ce début d'année 1998, les Aînés dieupentalais adressent à toutes les associations locales et à toutes les Dieupentalaises et Dieupentalais leurs meilleurs vœux.

L'association forte de ses 110 adhérents en 1997 est certainement une des plus représentatives du village.

Elle a eu la douleur de perdre au cours de l'année quatre de ses adhérents : Raymond BAYARRI, Ernest REMIA, Jean MERCIER, Henri CASTET. Début 1998, Georges CUNIN, premier Président du Club de 1976 à 1979, Lucienne CASTET, deuxième Présidente de 1979 à 1982. Ils avaient contribué à la création du Club et pendant ces six années à la bonne marche de l'association, nous leur en sommes infiniment reconnaissants. Ces derniers jours, c'est notre ami François TURLAN qui nous quittait. Que toutes les familles touchées par ces deuils sachent qu'à leurs côtés la grande famille qu'est la nôtre partage leur peine.

Les activités de l'association sont multiples : réunions mensuelles tous les deuxième jeudi du mois, trois sorties d'une journée, repas de début d'année, méchoui traditionnel du mois de juillet, repas de fin d'année au mois de novembre, deux lotos en cours d'année qui ont eu le succès que l'on sait grâce aux dons, au travail accompli par les uns ou les autres, à la forte participation des amateurs de quines, mais surtout grâce à la solidarité, amitié et fraternité qui existe entre les clubs voisins. Merci à tous les participants. Ces rentrées d'argent nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Remercions la municipalité qui met à notre disposition la salle de réunion et la salle polyvalente quand nous le demandons et ceci gratuitement.

En conclusion, nous vous disons à l'année prochaine et longue vie aux Aînés dieupentalais.

Le Bureau



CAMIDO C

Bien que cette Association ait son activité dans plusieurs départements, le fait qu'elle ait son siège social à la Mairie de Dieupentale mérite qu'elle soit considérée comme une Association dieupentalaise.

L'activité de l'année a été marquée par trois réunions à ESCANETS (65) en février, mars et mai 1997 pour faire un projet de plaquette publicitaire de l'itinéraire BIARN E BIGORRA, second itinéraire mis en place par l'Association après celui de CAMIN DEL CAMPESTRE.

Notre Assemblée générale s'est déroulée à BIOULE (82) le samedi 24 mai dans une très bonne ambiance, avec des représentants de communes des six départements. De nouveaux statuts ont été votés et un nouveau Conseil d'Administration a été mis en place avec des représentants des communes et associations des deux itinéraires.

Deux décisions ont été prises au cours de cette Assemblée Générale :

1°- les communes doivent dresser un inventaire des croix de carrefour (anciennement croix des Rogations) ; ces inventaires seront ensuite rassemblés pour voir les différences et analogies tout le long des itinéraires,

2°- encouragement a été donné à tous ceux qui le peuvent pour faire dans les écoles primaires, en liaison avec l'Inspection Académique, une initiation à l'occitan à partir des noms de lieux-dits.

Sur le premier point, le plan de Dieupentale figurant ci-après donne l'emplacement des différentes croix de la commune et même au-delà des limites communales puisque l'ancienne paroisse était plus étendue que la commune actuelle.

Quant au deuxième point, un contact a été pris avec M. BONNAFOS en octobre 1997 en vue de faire cette initiation en avril 1998 dans les écoles du Bassin (Dieupentale - Bessens - Monbéqui - Finhan).

Le nouveau Conseil s'est réuni à Monléon-Magnoac (65) le 16 octobre et a pris la décision de convoquer la prochaine Assemblée Générale en février 1998 à Richerenches, commune célèbre pour sa Commanderie des Templiers et sa production de truffes, au centre de l'"enclave des Papes", territoire dépendant du Vaucluse et enclavé dans la Drôme.

Le Président,
Henri CLAMENS

REPAS ANNUEL

OFFERT

AUX "PLUS DE SOIXANTE ANS"

Le 28 février dernier s'est déroulé le repas annuel offert aux habitants de la commune ayant atteint (ou presque) leurs "soixante printemps".

L'ambiance de cette journée fut chaleureuse et conviviale, le repas servi, très apprécié.

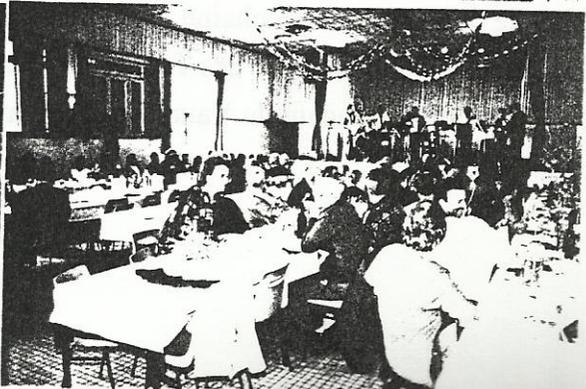
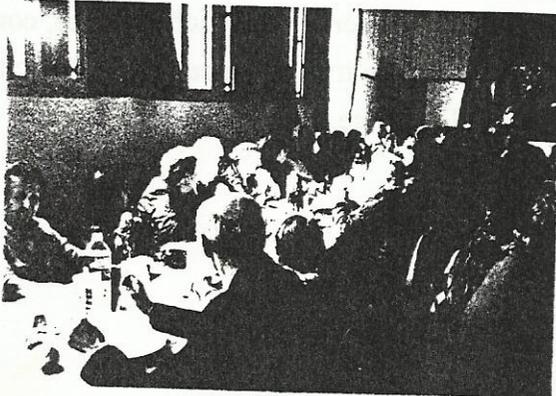
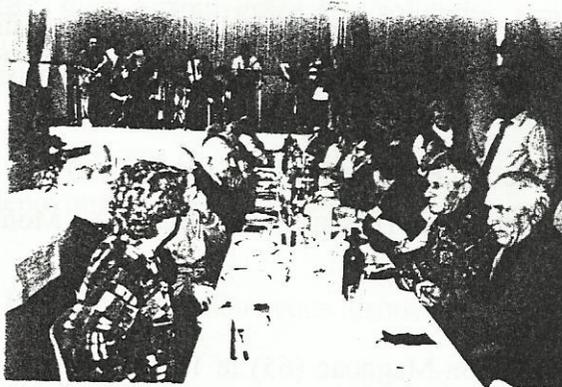
Nous profiterons de l'occasion qui nous est donné ici pour remercier les jeunes musiciens qui ont animés bénévolement pour le plus grand plaisir des invités cet après-midi de fête, sans oublier toutes les personnes qui, par leur savoir-faire et leur bonne volonté, ont préparés et servis les repas.



L'orchestre.

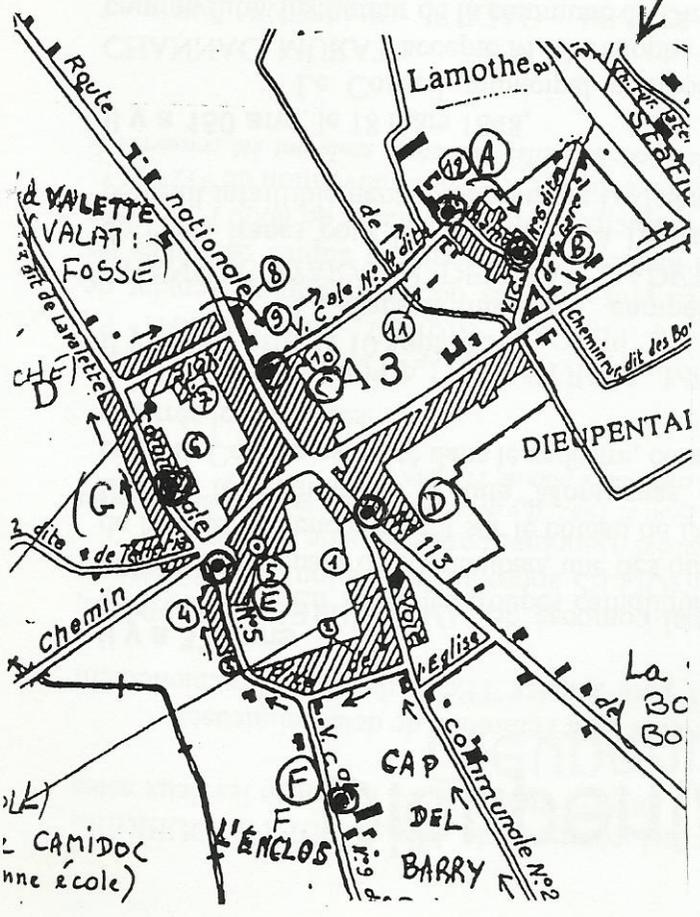


Au travail !



Vues des Convives.

- 1 - socle briques - fer forgé - petit bosquet.
- 2 - fer forgé moderne sur le mur.
- 3 - sur le mur, fer forgé, cachée par la verdure
- 4 - socle briques instable fer forgé
- 5 - socle métallique - croix en fer rond.
- 6 - petit socle briques sur le mur; fer forgé
- 7 - n'existe plus
- 8 - n'existe plus.
- 9 - socle en briques croix en fer carré
- 10 - sur le mur; en fer forgé
- 11 - socle en briques seul. + bas de la croix en fer forgé



- A - incluse dans la grille en fer forgé sur mur de briques.
 - B - sur le mur; en bois
 - C - sur le mur; en bois. (manque la branche supérieure)
 - D - sur le mur; en fer forgé
 - E - Croix de Miron - gros socle en briques et grande croix en fer forgé
 - F - socle en briques; fer forgé
 - G - n'existe plus (croix en bois)
- Les croix de 4 à 11 ne sont pas dans Dieupentale, mais font partie de la paroisse de Dieupentale

Dieupentale, il y a ...

Dieupentale, il y a ...

Il y a 370 ans

En 1628, les troupes catholiques venant de Toulouse et de Grisolles et les troupes protestantes venant de Montauban, une des quatre villes laissées aux Protestants en 1598 par l'Édit de Nantes, se rencontrèrent sur le coteau de Dieupentale, à proximité du chemin de Lapeyrière, au lieu qui fut nommé par la suite "Monsagnas" pour rappeler la bataille sanglante qui eut lieu à cet endroit. Ce nom est resté dans le cadastre, comme le lieu-dit "Le Tombel" à Bessens, lieu où ont été enterrés les cadavres.

Il y a 160 ans, le 10 août 1838,

Le Conseil municipal, composé de MM. BONNEFONT, DE LA POMAREDE, CHANNAC, D'ARAILH, DELPRAT, GADET, MALECAZE, MURAT, POUGET vote un budget de cents francs pour les réparations à l'église, l'état de celle-ci "étant en si mauvais état qu'il pourrait infailliblement compromettre l'existence de beaucoup de personnes".

Il y a 150 ans, le 18 mars 1848,

Le Conseil municipal composé de MM. D'HOSTES, De MANAS, DUBREIL, CHANNAC, MURAT accepte M. Christophe REY, actuellement sur la commune de Montgaillard, comme futur instituteur de la commune de Dieupentale.

Le 24 avril 1848, le même Conseil municipal approuve le vote de 46,75 F pour le déménagement des meubles de l'instituteur sur 47 km.

Remarque : L'enseignement n'était pas encore obligatoire et le traitement de l'instituteur était payé par la commune.

La même année, au début de la 2ème République qui a commencé en février 1848 avec la chute de Charles X, le 9 juillet, Pierre MURAT jeune fait sur la place du village la proclamation suivante : "Au nom du Peuple, Gardes Nationaux, vous reconnaitrez pour votre capitaine le citoyen Paul D'HOSTES, ici présent, élu à la majorité de vos suffrages et lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour la défense des principes de liberté, l'égalité et de fraternité.

La même année, le 17 septembre, le Conseil municipal composé de MM. D'HOSTES, CHANNAC, BRUEYS, COURDY, DELBOY, GADET, LAPORTE et PESLAY, suite à la demande du "citoyen sous-préfet", approuve la création d'une deuxième foire à Campsas le 1er lundi de septembre et accepte également que la foire de Verdun, initialement fixée au 2ème vendredi d'avril, soit fixée au Vendredi-Saint.

La même année, le 19 novembre, Alphonse DUBREIL, sur la place en présence des Gardes Nationaux et de tout le peuple, donne lecture de la Constitution votée par l'Assemblée Nationale. A l'issue de cette proclamation a eu lieu la cérémonie religieuse.

Remarque: Cette constitution devait être abolie lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui allait aboutir au Second Empire.

Il y a 140 ans, le 17 janvier 1858,

Le Conseil municipal composé de MM. BRUEYS, DUBREIL, CHANNAC, DELBOY, GADET, PESLAY vote l'adresse suivante :

"Le Conseil municipal pénétré d'indignation à la nouvelle de l'horrible attentat dont leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont failli être victimes, félicite leurs Majestés d'y avoir échappé et remercie la Divine Providence de les avoir préservés des attaques infâmes des ennemis de la France et de l'Ordre Public.

Le 9 mai 1858, le Conseil municipal composé de MM. BRUEYS, DUBREIL, DELBOY, GADET, MESPOULET, PESCAY, TOULOUSE, VIGNOLLES approuve les deux actes suivants :

- versement de 200 F/an par Madame D'ARAILH pour l'entretien de deux religieuses,
- versement de Melle CHANNAC, de 4000 F pour acheter "l'Ecole de Soeurs" (actuellement maison ISAAC).

Le 7 novembre, le Conseil municipal composé de MM. DUBREIL, CHANNAC, PESCAY, DELBOY, BERNUS, TOULOUSE, VIGNOLLES approuve la création de la Société de Secours Mutuels St François Xavier, sorte de Mutuelle d'Assurance contre la perte de bétail.

Remarque : Les comptes de la Société ont été retrouvés entre 1930 et 1967, il y avait alors 52 membres dont la liste est donnée plus bas. Elle s'est arrêtée par manque de bétail après avoir duré plus de 110 ans.

Il y a 130 ans, le 4 avril 1848.

Le Conseil municipal composé de MM. MARTIN, DE LA POMAREDE, GADET, MESPOULET, DUBREIL, DELBOY, MURAT G., PESCAY, MURAT Jean, MURAT P., VIGNOLLES, BOISTEL ainsi que les habitants les plus imposés décident l'agrandissement de l'église réclamé par la population depuis plusieurs années ; la souscription auprès de toutes les familles a permis de recueillir 16726 F. Le Conseil municipal vote une somme de 8000 F, le devis s'élève à 33800 F. Le Conseil municipal demande à Monsieur le Préfet une subvention de 9126 F.

Remarque : Lors des travaux d'agrandissement (création des deux chapelles latérales), seuls ont été conservés le clocher, le choeur et l'abside de l'église ancienne.

Il y a 90 ans, le 2 août 1908.

Le Conseil municipal composé de MM. GADET, CLAMENS, MURAT, LARROQUE, BOISTEL, DE ST SERNIN, MATALY, PENCHENAT, MURAT, DINNAT vote une somme de 100 F pour la célébration du centenaire de la création du Tarn & Garonne.

Le 1er septembre 1908, le même Conseil municipal enregistre l'arrivée, comme Directrice de l'Ecole libre, de Mme LASSERRE, en remplacement de M. ANDRIEU.

Remarque : Mme LASSERRE devait rester plus de 30 ans à Dieupentale.

Il y a 70 ans, le 12 novembre 1928.

Le Conseil municipal composé de MM. ALAZARD, PUIS, LARROQUE, DELCROS, TIBAL, TOULOUSE, CALVEL, FAURE modifie la taxe sur les chiens comme suit :

- 1ère catégorie : luxe et agrément 12 F / an
- 2ème catégorie : chasse 8 F / an
- 3ème catégorie : garde ou berger 3 F / an

Il y a 20 ans, le 23 juillet 1978.

Le Conseil municipal composé de MM. REBEL, MARROU, TAVERNE, DUMONS, ANTOINE, GOTTVALLS, GRELOU, MONTAGNE, RINALDI, SANCE, TAILLEFER, VALADIE, Mme TURLAN prend les décisions suivantes :

- création d'un terrain de tennis, investissement : 64 700 F
- signalisation du carrefour, investissement : 100 000 F
- adjudication pour travaux d'assainissement.

SOCIETE DE SECOURS MUTUEL ST FRANCOIS XAVIER

Sociétaires de 1930 à 1967

-A-

ALAZARD
AUDIBERT
ARQUIE

-B-

BAILLY
BAYSSADE
BEGUE
BENABEN
BILLIARD
BOUE
BOULEN

-C-

CAMP
CAMPADIEU
CAPELLE
CLAMENS
COLAS

-D-

DEGEILH
DELCROS
DELORD
DELPECH
DELPONT
DELPUY-DESSUS
DEPREUX

-E-

ESPARBES

-F-

FOURAGNAN

-G-

GALLARDO
GADET
GARDES
GATTI
GAY
GIORDANA

-L-

LAFAGE
LARROQUE
LAVAL
LONGAGNE

-M-

MAGNE
MARROU
MESPOULET
MURAT

-O-

OURMIERES

-P-

PANASSIER
PEDEMONS
PESCAV
PICARD

-S-

SANCE
SARRAUT

-T-

TAILLEFER
TIBAL
TOULOUSE
TREVISAN

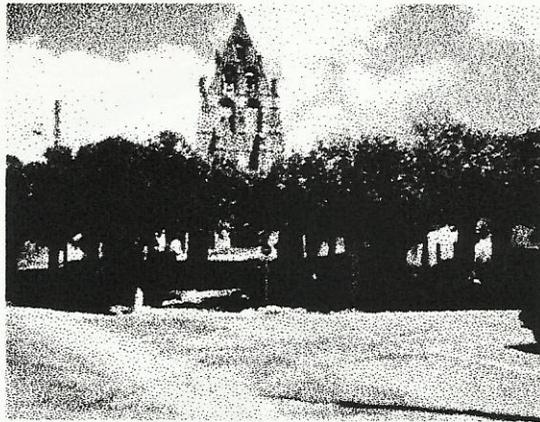
-V-

VALADIE
VIGNOLLES

-W-

WENDLING

LA VIE DE LA PAROISSE



Vue de l'Eglise

Au cours de l'année 1997, notre vie paroissiale n'a pas connu d'événements exceptionnels. Elles s'est poursuivie normalement, sans histoire, au rythme des dimanches et des fêtes. Les directives diocésaines sur l'interparoissialité, rendues nécessaires par la diminution du nombre de prêtres, passent très bien chez nous ; et les pratiquants de la paroisse sont satisfaits de se retrouver avec ceux de Bessens et de Monbéqui pour une cérémonie commune que les apports des autres communautés rendent plus vivante. Des répétitions de chant régulières, bien suivies, en assurent aussi la vitalité. Elles nous font profiter de la compétence de M. MIRAMONT, Maître de chant à Verdun, qui procède en même temps à la mise à jour de notre répertoire musical.

Notre communauté chrétienne qui se veut attentive aux joies et aux peines de toutes les familles a été douloureusement mise à l'épreuve en 1997, puisque les portes de l'église se sont ouvertes onze fois pour accueillir des foyers en deuil, avec quelquefois des départs bien rapides de personnes bien jeunes.

Sur le plan matériel, l'année a été marquée par la réfection totale de l'installation électrique de l'église. Il a fallu en passer par là puisque l'ancienne n'était plus aux normes de sécurité actuellement requises. Cela nous vaut un supplément de luminosité bien apprécié et aussi une mise en valeur des quatre lustres de l'édifice, objets précieux de notre patrimoine car le matériau de leurs pendentifs est plus proche du cristal que du verre ordinaire. Un grand merci à nos élus pour le financement de ce travail.

Sur le plan de notre vie religieuse, nous avons été aidés par les Journées Mondiales de la Jeunesse qui ont eu, au mois d'août, le succès que l'on sait. Et nous avons surtout apprécié leur décentralisation qui nous a valu de recevoir d'abord dans les divers diocèses de Province ceux qui constitueraient ensuite l'immense rassemblement de Longchamp. Et c'est ainsi que des Dieupentalais ont pu avoir des contacts avec des jeunes Indiens ou Boliviens ou d'autres venus des Philippines au nom de leur foi pour arracher un peu plus de liberté et un peu plus de justice à des gouvernants au pouvoir bien arbitraire. Et cela a été pour nous du plus grand intérêt, car cette Eglise-là, c'est la nôtre. Comme l'est aussi l'Eglise de mère Térésa, quittant ce monde quelques jours plus tard, mais en laissant derrière elle ce sillage d'abnégation et de don de soi que nous voulons considérer, dans nos imperfections, comme un exemple qui indique la route.

INFO

Horaires d'ouverture de la Mairie



05.63.02.50.00

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	13 h 30 à 18 h 00
Mercredi :	13 h 30 à 16 h 00
Samedi :	9 h 00 à 12 h 00

Permanence de l'Association d'aide ménagère

Tous les premiers mercredis de chaque mois à la mairie de 14 h 30 à 15 h 30.

Passage du ferrailleur

Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois
(inscription au secrétariat de mairie au préalable).

Horaires d'ouverture du bureau de poste



05.63.64.46.97

Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 17 h 00
Départ du courrier à 16 h 00
Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00
Départ du courrier à 12 h 15

Ramassage des débris de jardin

Tous les jeudis de 9 h à 17 h
en sacs ou en balots uniquement

Permanences centre P.M.I. à Grisolles



05.63.67.32.84

- Permanence sociale de la DDASS
Assistante sociale : Mlle MARTORY - Tous les mardis matin de 9 h à 12 h
- Permanence de la CPAM
Le 2ème et 4ème mardis du mois de 10 h à 12 h.
- Centre médico psycho-pédagogique
Les jeudis (sur rendez-vous au 05.63.64.19.79)
- Consultation des nourrissons et vaccinations des adultes
Les 2ème et 4ème jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Tarifs de location des salles

❖ Salle des fêtes

Pour les Dieupentalais

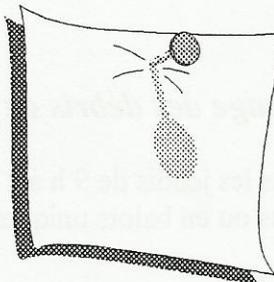
Pour les étrangers à la commune

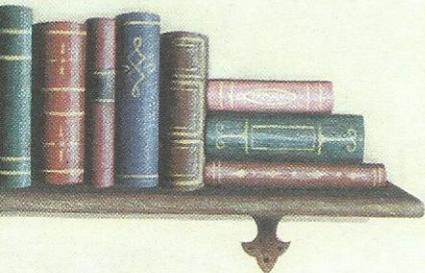
Eté	400 F	800 F
Hiver (=avec chauffage)	600 F	1 100 F
Caution (associations & particuliers)	1 000 F	1 000 F

❖ Petite salle rue de la Mairie

200 F

200 F





ETAT CIVIL

NAISSANCES

- EL BOUAZATI Hassana, le 8 janvier 1997 à Montauban
- CHABBERT Alexandra, Nicole, Marie, le 27 janvier 1997 à St Jean (31)
- DURUPT Cyril, François, le 3 mars 1997 à Montauban
- CLARET Lucile, Lou, le 16 mai 1997 à Montauban
- JOLLY Julien, Jacques, Francis, le 5 juillet 1997 à Toulouse
- COURT Laurent, Paul, Eric, Jean, le 18 août 1997 à Dieupentale
- CAYROU Paul, Kévin, le 6 octobre 1997 à Montauban

MARIAGES

- BENALLOUCHE Mohamed et LEBOUKH Kheira le 26 avril 1997
- CHANTOME Olivier et PICARD Frédérique le 12 juillet 1997 à BOURGES (18)
- COUSIN Daniel et CLAMENS Agnès le 19 avril 1997 à DOLE (39)
- MALARD Philippe et CONDAT Nathalie le 2 août 1997 à TECOU (81)
- BOURGETEAU Grégory et FLORES Delphine le 30 août 1997
- SENAC Sébastien et BAYLE Martine le 27 septembre 1997
- AUDIBERT Guy et ALAZARD Nicole le 5 décembre 1997

DECES

- REMIA Ernest, le 25 janvier 1997 (86 ans)
- BAYARRI Ramon, le 2 février 1997 (87 ans)
- CASTET Henri, Emile, Eugène, le 14 mars 1997 (85 ans)
- MERCIER Jean, le 9 avril 1997 (66 ans)
- FERNANDEZ Andrée, née ESCULIE, le 20 mai 1997 (89 ans)
- CAILLIVE Charles, le 2 juillet 1997 (56 ans)
- LACAZE Claudie, née TAILLEFER, le 8 juillet 1997 (35 ans)
- SENAC Eric, le 8 juillet 1997 (30 ans)
- GIMENEZ Italia, née BRONDONI, le 9 décembre 1997 (80 ans)



DEPART DE NOTRE POSTIERE



*Après les discours élogieux de M. HUNTZ et M. MARROU pour les 20 vingt
passés par Aline ANTOINE au service des Dieupentalais ...*



Le "pot" de l'amitié.

